



Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°366 DU 17 AU 23 AVRIL 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 15 personnes tuées dont 10 retrouvés cadavres, 1 victime de VBG, 2 personnes enlevées et/ou portées disparues et 1 victime de torture.

Parmi les victimes figurent 2 nouveau-nés tués.

Des membres de la milice Imbonerakure, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des admi-

nistratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires ont été relevées dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

III. DE LA GOUVERNANCE

IV. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I. DES PERSONNES TUEES	3
I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....	3
I.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE	3
I.3. DES INFANTICIDES	4
II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE.....	5
II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE	5
II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	5
II.1.2. DES PERSONNES TORTUREES	5
II.2. DU DROIT A LA LIBERTE	5
II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....	5
III. DE LA GOUVERNANCE	5
IV. DES FAITS SECURITAIRES.....	7
V. CONCLUSION.....	7

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CDS	: Centre de Santé
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
CNIDH	: Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme
CNL	: Congrès National pour la Liberté
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
PJ	: Police Judiciaire
SNR	: Service National de Renseignement
TGI	: Tribunal de Grande Instance
VBG	: Violences Basées sur le Genre

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 avril 2023 indique qu'en date du 13 avril 2023, vers 10 heures, tout près du campus Kamenge, zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un homme en décomposition a été retrouvé par des passants. Selon des sources sur place, la police de la protection civile accompagnée par des agents de la Croix Rouge ont évacué ce corps vers la morgue de l'Hôpital Militaire de Kamenge après avoir désinfecté les lieux.

Un jeune homme tué en commune et province Bururi

En date du 18 avril 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Nanira, colline Nyavyamo, commune et province Bururi, Egide Nkuriyingoma, âgé de 33 ans, cuisinier au Lycée Bururi, a été tué décapité à coup de manchette par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la police a indiqué qu'elle avait déjà commencé des enquêtes.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi

En date du 19 avril 2023, vers 8 heures, sur la sous-colline Rubanga, colline Muzima, commune et province Bururi, un corps sans vie d'un homme non identifié en décomposition a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps a été enterré le même jour par la population sur l'ordre de l'administration locale.

Trois corps sans vie retrouvés en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 18 avril 2023, vers 16 heures, sur la colline Myave, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, trois corps sans vie portant des uniformes de l'armée congolaise ont été retrouvés par des militaires gardant la forêt de la Kibira. Selon des sources sur place, ces corps sans vie étaient ligotés, criblés de plusieurs balles et gisaient dans le sang. Ces militaires ont alerté l'administrateur de Bukinanyana, Christian Nkurikiye qui a donné l'ordre de les enterrer. Selon les mêmes sources,

vers 18 heures, du même jour, ces corps ont été enterrés sur le même lieu par des Imbonerakure accompagnés par des militaires.

Deux corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 22 avril 2023, vers 16 heures, au bord de la rivière Rusizi, sur la 1^{ère} transversale, colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke, deux corps sans vie en décomposition des hommes non identifiés portant des uniformes de l'Armée Burundaise ont été retrouvés par des pêcheurs dans la Rusizi. Selon des sources sur places, ces pêcheurs ont alerté des militaires qui gardent la frontière sur la 1^{ère} transversale, colline Ruhagarika, commune Buganda. Selon les mêmes sources, ces corps ont été enterrés précipitamment par des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de Pamphile Hakizimana, administrateur de la commune Buganda.

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune et province Gitega

En date du 23 avril 2023, vers 6 heures du matin, dans une vallée séparant les collines Mahonda et Rukoba de la commune et province Gitega, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé par des gens qui se rendaient à l'Eglise. Le corps présentait des blessures au niveau de la tête et de la gorge. Selon des sources sur place, vers 8 heures, Modeste Ngendakumana, chef de colline Rukoba a informé ce cas à l'administrateur communal de Gitega, Docteur Jacques Nduwimana. Selon les mêmes sources, celui-ci a donné l'ordre au chef de colline Rukoba d'organiser l'enterrement.

Un corps sans vie d'une fillette retrouvé en commune Musongati, province Rutana

Dans la matinée du 18 avril 2023, vers 8 heures, au bord de la rivière Nyamabuye, sur la colline Giheta, zone et commune Musongati, province Rutana, un corps sans vie d'une fillette non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, au niveau de la gorge de la victime se trouvaient des blessures. Selon les mêmes sources, son corps a été évacué vers la morgue de l'Hôpital Musongati.

I.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 avril 2023 indique qu'en date du 16 avril 2023, vers 19 heures, sur la colline Mugoboka, zone

Masabo, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Havyarimana, vendeur d'arachide, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 56 ans, a été tué par Bushwati, membre du même parti, âgé de 24 ans.

Selon des sources sur place, Bushwati est allé acheter des arachides de 200 fbu au marché de Bugenyuzi chez Havyarimana et il lui avait donné 500 fbu. Selon les mêmes sources, Bushwati a réclamé 300 fbu qui était resté lors de l'achat d'arachide et n'ayant pas été remboursé, il est rentré vers 16 heures pour chercher une machette. Par après, Bushwati a tendu une embuscade dans un champ de haricots de la même colline où il a attaqué Havyarimana à coups de machette avant de s'enfuir. Le présumé auteur a été arrêté en date du 17 avril 2023 sur la colline Rusi, commune Shombo et a été conduit au cachot de la commune Bugenyuzi tandis que la victime a été enterrée en date du 17 avril 2023.

Une personne tuée en commune Gatara, province Kayanza

Dans la matinée du 23 avril 2023, sur la colline Kabungo, zone Ngoro, commune Gatara, province Kayanza, Siméon Ntirwonza, âgé de 57 ans, père de 9 enfants, commerçant au marché de Butwe, a été tué à coup de machette au niveau de la tête, du poignard au niveau du ventre et de la poitrine par François Hatungimana, âgé de 38 ans, cultivateur de la même localité. Selon des sources sur place, avec la

complicité de Lybie Ndacayisaba, sa mère féticheuse, François Hatungimana accusait Siméon qu'il ensorcelait sa femme, ses enfants et son bétail. Selon les mêmes sources, dans l'après-midi du 23 avril 2024, dans un procès de flagrance, le TGI Kayanza a condamné François Hatungimana et Lybie Ndacayisaba, sa mère à une peine de servitude pénale à perpétuité et à payer une somme de dix millions de dédommagement moral à la famille de la victime. Ntirwonza Siméon a été enterré le jour même au cimetière de la colline Kabungo.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Giteranyi, province Muyinga

En date du 17 avril 2023, sur la colline Tura, commune Giteranyi, province Muyinga, Samuel Rukundo, membre du parti CNDD-FDD a été tué à coup de couteaux par Silas Rwemera, membre du même parti. Selon des sources sur place, Silas Rwemera a trouvé Samuel Rukundo en train de parler avec sa femme et l'a poignardé en l'accusant d'entretenir des relations extraconjugales avec elle. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit par la police au cachot de la PJ Muyinga.

1.3. DES INFANTICIDES

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 avril 2023 indique qu'en date du 9 avril 2023, au quartier IX, zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans des immondices en face de la cuisine. Selon des sources sur place, ce corps avait été jeté par sa mère Evelyne Ndayisaba, travailleuse domestique après l'avoir mis au monde. Selon les mêmes sources, les employeurs d'Evelyne Ndayisaba ont alerté la police et un OPJ de la zone Ngagara s'est rendu sur les lieux pour faire le constat. Cette fille a été recherchée et elle a été arrêtée vers 15 heures du 11 avril 2023 à Nyakabiga. Par après, elle a été conduite au cachot de la zone Ngagara.

Un nouveau-né tué en commune Matongo, province Kayanza

En date du 17 avril 2023, vers 10 heures, sur la colline Kinyovu, zone Kabuye commune Matongo, province Kayanza, Violette Nduwayezu, âgée de 22 ans, cultivatrice, a mis au monde et a jeté son enfant dans une toilette. Selon des sources sur place, la mère de violette a entendu l'enfant pleurer dans la toilette et a crié au secours. Des voisins qui sont intervenus ont trouvé l'enfant déjà mort. Selon les mêmes sources, cette fille a été arrêtée et conduite au cachot de la commune Matongo avant d'être transférée au cachot de la PJ de Kayanza.

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 avril 2023 indique qu'en date du 10 avril 2023, sur la colline Mirango, zone Mivo, commune et province Ngozi, C.N., âgée de 16 ans, a été violée par son père, Dieudonné Habonimana, âgé de 36 ans qui l'a appelée dans sa chambre. Selon des sources sur place, la mère de l'enfant était à l'hôpi-

tal pour accoucher. Le présumé violeur a été conduit par la population à la police judiciaire de Ngozi mais il a été relâché deux jours après. Selon les mêmes sources, en date du 19 avril 2023, Dieudonné Habonimana a été arrêté de nouveau et conduit au cachot de la PJ sur mandat délivré par le Procureur général près la Cour d'appel de Ngozi.

II.1.2. DES PERSONNES TORTUREES

Une personne torturée en commune et province Kayanza

En date du 18 avril 2023, sur la colline Kibingo, zone Murima, commune et province Kayanza, Rudahusha, âgé de 49 ans, marié a été battu par des habitants sur l'ordre de Thaddée, chef de cette colline. Selon des sources sur place, cette victime a été

accusée de sorcellerie par ces habitants de la colline Kibingo. Selon les mêmes sources, ce chef de colline Kibingo avait ordonné aux habitants de le brûler après l'avoir battu. Adrien Nyandwi, chef de zone Murima est intervenu en empêchant la population de le tuer. Thaddée a été arrêté et conduit au cachot du commissariat Kayanza. Rudahusha a été évacué vers le CDS Murima où il a été hospitalisé.

II.2. DU DROIT A LA LIBERTE

II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Matana, province Bururi

En date du 21 avril 2023, vers 15 heures, au centre du chef-lieu de la commune Matana, province Bururi, Léandre Nkurunziza, policier à la retraite, chef de sécurité à la société CMC-ORASCOM au projet hydroélectrique de Jiji et Murembwe, a été arrêté à son domicile et a été embarqué à bord d'un véhicule par des agents du SNR vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, ces derniers étaient accompagnés par Nelly Eric Ahishakiye, employé de cette société et qui avait été arrêté en date du 18 avril 2023 et détenu au cachot de la commune Songa accusé de vol de 20 sacs de ciment au chantier de ladite société.

Une personne enlevée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 avril 2023 indique qu'en date du 11 avril

2023, vers 19 heures, au quartier Bukirasazi, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, François Minyaka, âgé de 60 ans, a été tabassé à son domicile par quatre personnes en tenue civile et a été embarqué à bord d'un véhicule de marque Toyota Pick-up de vitres teintées sans numéro d'immatriculation vers une destination inconnue. Selon des sources sur places, après quelques discussions sur les lieux où se trouvent Minyaka Djuma et sa femme, Sylvie Sibomana, membres du parti CNL qui étaient introuvables à leur résidence habituelle de Mutanga Nord et que leurs enfants se trouvaient chez François Minyaka, leur grand-père. Selon les mêmes sources, la famille et ses voisins ont cherché dans tous les cachots de la Mairie de Bujumbura mais en vain.

III. DE LA GOUVERNANCE

Arrestation du Général Alain Guillaume Bunyoni, ex-premier Ministre en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 21 avril 2023, sur la colline Nyamuzi, zone Mubone, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Général de Police Alain Guillaume Bu-

nyoni, ex-Premier Ministre de la République du Burundi a été arrêté par des forces de sécurité burundaise, a déclaré le Procureur Général de la République du Burundi dans un communiqué de presse du 23 avril 2023.

Après une visite effectuée au lieu de détention de ce Général de Police en date du 22 avril 2023 par la CNIDH. La Ligue Burundaise des Droits de l'Homme ITEKA a été informée par cette dernière que le Général de Police Alain Guillaume Bunyoni se portait bien, qu'il n'a subi aucun acte de torture ou tout autre abus, depuis son arrestation. La même source a confirmé à la Ligue ITEKA d'avoir visité la famille de ce Général de Police pour s'enquérir de la situation et les présenter des nouvelles de leur chef de ménage. Contrairement à ce qui a été véhiculé sur les réseaux sociaux, la famille a révélé à la CNIDH que rien n'avait été volé dans leur maison.

En outre, il est important de signaler que cette arrestation avait été annoncée plus tôt à travers des organisations de la société civile et des médias en exil ainsi que sur des réseaux sociaux, pendant que les autorités du pays gardaient le silence absolu.

Selon des sources sur place, en dates du 17 et 18 avril 2023, ses domiciles avaient été fouillés par les forces de sécurité burundaise respectivement au quartier Gasekebuye, zone Musaga, commune Muba et à la colline Rongerero, zone, commune et province Rutana.

Ces fouilles perquisitions ont été confirmées par Martin Ninteretse, Ministre de l'Intérieur, Sécurité Publique et du Développement Communautaire, en

date du 19 avril 2023, dans une conférence de presse où il a dit : *« Il y a eu une fouille perquisition au domicile de l'ancien Premier ministre Alain Guillaume Bunyoni car le Parquet général de la république a des soupçons sur lui. Ils n'ont pas pu le voir, et nous attendons les conclusions du Parquet général de la République ».*

En date du 23 avril 2023, le Procureur Général de la République, Sylvestre Nyandwi a sorti un communiqué de presse disant : *« que suite à des informations qu'il détenait sur des infractions qui auraient été commises, a lancé en date du 17 avril 2023, un mandat de perquisition contre le Général de Police Alain Guillaume Bunyoni. Ce dernier étant introuvable dans ses résidences lors de la fouille perquisition, le Procureur Général de la République a lancé un mandat d'amener. Les résultats de fouille perquisition ainsi que d'autres indices seront incessamment analysés pour une suite appropriée conformément au code de procédure pénale, souligne le même communiqué. »*

La Ligue Iteka interpelle à la justice burundaise de faire preuve de son indépendance dans le traitement de ce dossier hautement sensible. Le respect des droits de sa famille pendant et après les procédures de jugement doit être suivi.

IV. DES FAITS SECURITAIRES

Un homme blessé en commune et province Bururi

Dans la nuit du 14 avril 2023, au quartier Kabuye, commune et province Bururi, Edouard Hatungimana, âgé de 65 ans, retraité de l'Armée Burundaise, veilleur de l'hôtel Niricade du chef-lieu de

cette province a été blessé au niveau de la tête et des doigts à coups de machettes par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, Edouard Hatungimana rentrait chez lui sur la colline Kabuye, commune et province Bururi quand il a été attaqué.

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.